31e assemblée générale annuelle

tenue le 23 octobre 2015 au 29, Cookstown Road, Saint-Jean

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

65, chemin Ridge, Saint-Jean, TNL. A1B 4P5

gaboteur.ca

Table des matières

1- Ordre du jour	Page 3
2- Mot du président	Page 4
3- Procès-verbal de la 30e AGA	Pages 5 à 8
4 - Rapport sur les activités	Pages 9 à 13
5 - Pages UNE des éditions publiées en 2014-2015	Pages 14 à 16
6 - Prévisions budgétaires 2015-2016	Page 17
7 - États financiers 2013-2014	Annexe

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Appel des membres
3. Nomination d'une présidence d'assemblée
4. Nomination d'un secrétariat d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Présentation et adoption du procès-verbal de la 30e assemblée générale annuelle
7. Présentation et adoption du rapport annuel
    a. Rapport sur les activités 2014-2015
    b. États financiers non vérifiés au 31 mars 2015
8. Présentation des prévisions budgétaires pour 2015-2016
9. Cotisation des membres
10. Amendements aux Statuts et règlements (le cas échéant)
11. Élections
    a. Nomination d'une présidence d'élections
    b. Nomination d'un secrétariat d'élections
    c. Mises en nomination et élections
        i. Présidence
        ii. Conseillers
    d. Présentation du nouveau Conseil d'administration
12. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2015–2016
13. Varia — période de questions
14. Date et lieu de la 32e assemblée générale annuelle
15. Levée de l'asssemblée

Mot du président

« 30 ans et toujours vivant! ». C'est, en bref, le bilan de l'année financière 2014-2015 pour l'organisme communautaire Le Gaboteur Inc., responsable de la publication du Gaboteur, le journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador.

Plusieurs groupes et personnes sont responsables de ce bilan. Je voudrais, en premier lieu, saluer le travail les membres de la minuscule équipe d'employés, tous à temps partiel, qui ont assuré non seulement la survie mais le développement du journal au cours de cette année anniversaire. Chapeau et merci à Steven Watt et Jacinthe Tremblay, qui ont assumé la codirection de l'organisme d'avril 2014 à janvier 2015 ainsi qu'à Jordan Elliott et Andréanne Couture, qui se sont succédés au poste d'adjoint.e pendant cette période.

Je tiens aussi à souligner le grand dévouement, la rigueur journalistique et les qualités de gestionnaire dont Jacinthe a fait preuve depuis qu'elle assume seule la direction générale de l'organisme tout en menant de front la responsabilité de la production du journal. C'est en grande partie grâce à elle que nous avons pu terminer l'année 2014-2015 avec un léger déficit de 360 $ tout en continuant à améliorer le journal, à animer son vaste réseau de pigistes et à « accoucher », dans les délais, de toutes ses éditions en collaboration étroite avec les deux graphistes de grand talent, Julie Raymond et Jessie Meyer, qui se relaient au montage depuis le départ de Steven. Chapeau aussi à Jacinthe pour avoir imaginé la nouvelle page Jeunesse et son volet bande dessinée.

Mes remerciements vont aussi à vous, abonné.e.s de plus en plus nombreux ainsi qu'à vous, partenaires communautaires, scolaires et gouvernementaux, pour vos contributions à son contenu et à son financement. Mes remerciements vont également à mes collègues du conseil d'administration qui ont, avec sagesse et dévouement, veillé à la saine gestion de l'organisme.

Il m'est toutefois impossible de conclure ce mot en taisant les inquiétudes du CA et de la direction du Gaboteur Inc. pour les prochains mois. Ainsi, nous vous proposerons dans quelques instants, explications à l'appui, d'adopter un budget comportant un déficit anticipé de 6 750 $ pour l'année 2015-2016.

Et après? Nous sommes confiants que Patrimoine Canadien accueillera favorablement notre demande d'une hausse substantielle de notre financement de base pour les trois prochaines années, déposée le 14 octobre dernier. Car c'est à cette condition que nous pourrons assurer, pour la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador, la publication et la pérennité de son seul média d'information.

Hugo LeBlanc
Au nom du conseil d'administration au Gaboteur Inc.

Procès-verbal
de la 30e assemblée générale annuelle
tenue le 4 octobre 2014 au Centre des Grands-Vents à Saint-Jean

Ordre du jour adopté

1. Mot de bienvenue/Mot du président
2. Appel des membres
3. Élection d'une présidence d'assemblée
4. Élection d'un secrétariat d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Présentation et adoption du procès-verbal de la 29e assemblée générale annuelle
7. Présentation et adoption du rapport annuel
    a. Mot du président
    b. Rapport sur les activités 2013-2014
    c. États financiers non vérifiés au 31 mars 2014
8. Présentation des prévisions budgétaires pour 2013-2014
9. Cotisation des membres
10. Amendements aux Statuts et règlements
11. Élections
    a. Nomination d'une présidence d'élections
    b. Nomination d'un secrétariat d'élections
    c. Mises en nomination
        i. Présidence
        ii. Conseillers
    d. Présentation du nouveau Conseil d'administration
12. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2013–2014
13. Varia — période de questions
14. Date et lieu de la 31e assemblée générale annuelle
15. Levée de l'assemblée

Présences

- **Membres**

Martine Fillion, Adrienne Pratt, Danielle Morin, Andréanne Couture, Christophe Caron, Martin Sévigny, Catherine Fenwick, Eileen Rafuse, Cyrilda Poirier, Michael Clair, Cyr Couturier France Bélanger et Ali Chaisson

- **Invités (employés)**

Steven Watt, Jacinthe Tremblay et Andréanne Couture

1. Mot de bienvenue / Mot du président

Christophe Caron souhaite la bienvenue aux membres et invités présents et ouvre l'assemblée à 13 40.

2. Appel des membres

Douze membres sont présents lors de l'appel. Un 13e se joint à la réunion par la suite.

3. Nomination de la présidence d'assemblée

Proposé par Martin Sévigny et appuyé par Martine Fillion
Que France Bélanger assure la présidence d'assemblée.
Adopté à l'unanimité

4. Nomination du secrétariat d'assemblée

Proposé par Christophe Caron et appuyé par Martin Sévigny
Que Andréanne Couture agisse comme secrétaire d'assemblée.
Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Martine Fillion et appuyé par Catherine Fenwick
Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé
Adopté à l'unanimité

6. Présentation et adoption du procès-verbal de la 29e AGA

Proposé par Martin Sévigny et appuyé par Adrienne Pratt
Que le procès-verbal de la 29e Assemblée générale annuelle du Gaboteur Inc. soit adopté tel que présenté.
Adopté à l'unanimité

7. Présentation et adoption du rapport annuel

a. Mot du président

Christophe Caron présente le mot du président. Il se réjouit de la stabilité au niveau des ressources humaines après l'adoption, dans la seconde partie de l'année financière, d'une nouvelle structure en codirection générale assumée par Steven Watt et Jacinthe Tremblay. Il remercie les organismes communautaires dont l'appui a permis d'obtenir le financement de programmation de Patrimoine Canadien malgré l'absence de dépôt de la demande par le directeur général en poste en début d'année. Il souligne aussi la contribution inestimable des pigistes à la qualité et à la diversité du contenu du journal et remercie le CA, Patrimoine canadien et les abonnés pour leur soutien et leur fidélité.

b. Rapport des activités

Steven Watt présente de rapport des activités 2013-2014

Cyrilda Poirier demande des clarifications concernant les circonstances de l'arrêt de la publication d'une page francophone dans The Telegram. Steven Watt dit que le Gaboteur devait investir beaucoup de temps et d'énergie pour publier dans The Telegram, qui refusait de reconnaître la contribution du Gaboteur. Christophe Caron mentionne également que les exigences du Telegram étaient très élevées et que les employés du Gaboteur finissaient par devoir mettre presque plus de temps sur leur contribution au Telegram qu'à la production du Gaboteur. Au terme de l'entente avec The Telegram, le Gaboteur a tenté de renégocier une nouvelle entente et d'y apporter des changements, mais The Telegram a refusé. Martin Sévigny ajoute que The Telegram refusait que le Gaboteur utilise un article avant qu'il ait été publié dans leur journal.

Christophe Caron termine en disant que cela représentait une grosse surcharge de travail et que le Gaboteur doit se concentrer sur son propre fonctionnement avant de travailler bénévolement pour d'autres journaux.

Steven Watt termine le rapport des activités en disant que les ressources humaines ont changé depuis le 31 mars. Jordan Elliot est retourné aux études à temps plein et Andréanne Couture a été engagée pour le remplacer.

c. États financiers

Steven Watt présente les états financiers.

Mireille Thomas demande si Le Gaboteur distribue dans les écoles et dans les programmes d'immersion française. Steven Watt répond que Le Gaboteur est distribué dans les écoles du CSFP et qu'une plus grande distribution dans les programmes d'immersion est dans les projets à court terme. Avec la page « En classe » du site web du Gaboteur, il y a déjà eu des abonnements faits auprès des programmes d'immersion. Il y a des activités en classe et projets pédagogiques prévus également dans le futur. Ces projets seront faits en collaboration avec un comité d'enseignants.

Jean-Marc Bélanger demande si l'entente avec le Réseau santé est considérée comme de la publicité. Steven Watt répond que oui.

Proposé par Mireille Thomas et appuyé par Cyrilda Poirier
Que le rapport annuel et les états financiers soient adoptés tels que présentés.
Adopté à l'unanimité

8. Présentation des prévisions budgétaires pour 2014-2015

Steven Watt présente les prévisions budgétaires pour 2014-2015

9. Cotisation des membres

Proposé par Christophe Caron et appuyé par Cyrilda Poirier
Que la cotisation annuelle demeure à 3 $
Adopté à l'unanimité

10. Amendement aux statuts et règlements

Proposé par Adrienne Pratt et appuyé par Mireille Thomas
Que l'article 10 des Règlements généraux actuellement en vigueur soit modifié par le texte suivant :
Article 10 - Mandat du conseil d'administration

a) le mandat des membres du conseil d'administration est de deux ans
b) La présidence et deux autres membres sont élus lors des années impaires. Les deux autres membres sont élus lors des années impaires
c) Le mandat débute immédiatement après les élections

Adopté à l'unanimité

11. Élections

a. Nomination d'une présidence d'élection

France Bélanger est nommée présidente d'élection.

b. Nomination d'un secrétariat d'élection

Andréanne Couture est nommée secrétaire d'élection

c. Mises en nomination

i. Présidence

Martin Sévigny propose Hugo Leblanc, qui accepte par courriel
Martine Fillion propose Christophe Caron, qui refuse
Hugo Leblanc est élu par acclamation

ii. Conseillers

Catherine Fenwick propose Eileen Rafuse, qui accepte
Martin Sévigny propose Nancy Boutin, qui accepte par courriel
Jean-Marc Bélanger propose Martin Sévigny, qui accepte
Mireille Thomas propose Adrienne Pratt, qui accepte
Adrienne Pratt, Martin Sévigny, Nancy Boutin et Eileen Rafuse sont élus par acclamation.

iii. Présentation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration est composé de Hugo Leblanc, Martin Sévigny, Nancy Boutin, Eileen Rafuse et Adrienne Pratt

12. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2014-2015

Proposé par Christophe Caron et appuyé par Jean-Marc Bélanger
Que le choix de la firme comptable soit délégué au conseil d'administration.
Adopté à l'unanimité

13- Varia – période de questions

Aucun point

14- Date et lieu de la 31e Assemblée générale annuelle du Gaboteur Inc.

Proposé par Mireille Thomas et appuyé par Martine Fillion
Que le choix de la date et du lieu de la prochaine assemblée générale soit délégué au conseil d'administration.
Adopté à l'unanimité

15- Levée de l'assemblée

Sur proposition de Catherine Fenwick, la levée de l'assemblée est décrétée à 14 h 46

Rapport sur les activités 2014-2015

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Il y a 30 ans. Vraiment ?

Le 13 octobre 2014, *Le Gaboteur* marquait, dans une édition inspirée par les choix rédactionnels de son équipe fondatrice, le 30e anniversaire de la publication de son premier numéro. Ce numéro 1 du volume du journal a été honoré d'une première mention au Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone, dans la catégorie dossier. Nous en sommes très fiers. Mais notre plus grande fierté est d'être parvenu, en cette 30e année de publication du seul média francophone de Terre-Neuve-et-Labrador, à assurer sa pérennité, à la fois par ses contenus que par sa saine gestion financière.

Une petite équipe

L'année 2014-2015 a été marquée par plusieurs mois de stabilité au sein du personnel du journal. Entre avril 2014 et la fin de janvier 2015, Steven Watt - à l'administration et au montage, et Jacinthe Tremblay, à la rédaction, ont assuré en codirection la gestion de l'organisme et la parution de toutes les éditions du journal. Andréanne Couture a pour sa part pris le relais de Jordan Elliott dans la fonction d'adjointe administrative. Comme ce fut le cas depuis octobre 2013, tous les membres de l'équipe ont travaillé à temps partiel.

À compter de février 2015, à la suite du départ de Steven Watt pour occuper un nouvel emploi, la direction générale a été confiée à Jacinthe Tremblay, qui a continué d'assumer également la responsabilité de la rédaction du journal. La graphiste indépendante Julie Raymond a pris le relais de Steven Watt pour le montage, sur une base contractuelle. Cette transition s'est effectuée en douceur et le journal a poursuivi ses parutions régulières, aussi bien en version papier qu'électronique, sans interruption et dans les délais.

Un vaste réseau

Pendant toute l'année 2014-2015, le journal a pu compter sur la collaboration d'environ une quinzaine de journalistes et photographes pigistes actifs dans les principales régions de la province où vivent des francophones mais également sur l'apport de francophones vivant dans d'autres régions et localités, comme Nain, au Labrador, Marystown et Rocky Harbour, à Terre-Neuve. La contribution d'une de ces recrues, Sophie Tremblay Morissette, à Nain, a valu au *Gaboteur* une seconde Première mention à un Prix d'Excellence de l'APF, dans la catégorie photo. À ces nouveaux pigistes, se sont également joints, le temps d'une ou de quelques éditions, des contributions de « gaboteuses et de « gaboteurs » bénévoles.

Atelier « Collaborer avec Le Gaboteur » octobre 2014. Photo : Aude Pidoux

Léon à Nain, de Sophie Tremblay Morissette. Première mention d'un Prix d'excellence de l'APF, catégorie photo.

Pendant l'année 2014-2015, le contenu du Gaboteur (textes et photos, a été constitué d'environ à 95 % de matériel exclusif, produit dans la province.

Grâce à ce vaste réseau, le journal a pu non seulement couvrir les actualités communautaires francophones dans la province mais également augmenter le nombre et la diversité des sujets traités dans le journal.

Jeunesse

En octobre 2014, une séance d'information « Collaborer avec le Gaboteur », a réuni près de 20 personnes au Centre des Grands-Vents ou via Skype. Deux jeunes – élèves de l'École des Grands-Vents, de Saint-Jean, ainsi qu'un moniteur de langue du programme Odyssée, étaient présents. Leur plaidoyer en faveur du retour d'une page Jeunesse ainsi que d'un concours pour les élèves qui apprennent le français, ainsi que leurs suggestions, ont été entendus!

En novembre 2014, une page Jeunesse, créée par et pour les jeunes, faisait à nouveau son apparition dans *Le Gaboteur*. C'est aussi à cette occasion qu'était lancé un concours de bande dessinée consistant, à sa première étape, à créer des personnages pour une future série intitulée *Les aventures du gaboteur.* Cette initiative a été mené en partenariat avec l'organisme de promotion de la bande dessinée québécoise Front froid. Près de 60 jeunes ont fait des propositions qui ont permis de doter la série d'une galerie de six personnages officiels.

Cette initiative a pris encore plus d'ampleur grâce au soutien financier du Bureau d'engagement public du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, obtenu en janvier 2015. Nous avons ainsi pu offrir six ateliers animés par le bédéiste professionnel québécois et président de Front froid Julien Paré-Sorel dans trois écoles de la province. Ce projet se poursuit grâce au soutien du ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec.

Rayonnement

Entre mars 2014 et mars 2015, la distribution payante du *Gaboteur* est passée de 709 à 890 exemplaires. Au 31 mars 2015, plus de 500 personnes suivaient ses publications sur Facebook.

À quelques occasions pendant l'année, nous avons tenu des kiosques dans des événements rassembleurs de la région de Saint-Jean tels le Marché fermier et le Salon Emploi-Carrière du RDÉE TNL, afin de présenter le journal à de nouveaux publics.

Notons également la poursuite du partenariat régulier du *Gaboteur* avec l'émission Le Réveil, de la Société Radio-Canada à Halifax. Des entrevues ont également été réalisées par Joëlle Pupier, animatrice à SPM première, à chaque édition à partir du printemps 2014. Plusieurs sujets traités dans nos pages ont par la suite fait l'objet de reportages ou d'entrevues dans ces médias.

En août 2014, en plus de tenir un kiosque dans l'Espace Franco du Réseau culturel, plusieurs musiciens de renom, de la province et d'ailleurs, y ont interprété la pièce* Le papier Gaboteur, *d'Émile Benoit, en clin d'œil au 30e anniversaire du journal.

Léger déficit mais…

En 2015, *Le Gaboteur* a enregistré un léger déficit de 360 $. Cette *prouesse* a été réalisée à la fois par des efforts majeurs pour hausser les revenus et comprimer les dépenses. Pour comprendre les mouvements en cette matière, nous donnerons en exemple les résultats de l'année 2012, les années suivantes ayant été « exceptionnelles » à maints égards (voir les rapports annuels 2013 et 2014).

- Revenus

En 2012, au chapitre de la publicité, *Le Gaboteur* avait enregistré des revenus totaux de près de 77 000 $. Cette année-là, les revenus de publicité nationale, principalement en provenance du gouvernement fédéral et de ses agences, s'élevaient à quelque 58 000 $. En 2015, les revenus publicitaires globaux ont été de 71 000 $ et des poussières, soit 6 000 $ de moins que trois ans plus tôt. En 2014-2015, les revenus de sources nationales ont été d'environ 44 500 $, soit 14 000 $ de moins qu'en 2012. C'est grâce aux annonceurs de la province (associations francophones, gouvernement et entreprises), dont les revenus sont passés de 18 000 $ en 2012 à quelque 26 500 $ en 2015, que nous avons pu contenir la chute. Nous les remercions!

Les revenus d'abonnement ont également fortement progressé, passant de 6 400 $ en 2012 à 10 400 $ en 2015. Nous devons cette hausse en très grande partie au soutien remarquable de nos abonnés de groupe, le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP), le Bureau des services en français de Terre-Neuve-et-Labrador et quelques écoles du Newfoundland and Labrador English School District. Les revenus du Fonds d'aide aux publications de Patrimoine canadien, versés en fonction du contenu original du journal, ont fortement augmenté, passant de 1 300 $ à 4 195 $ en trois ans.

C'est donc la hausse des revenus en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador qui a permis de compenser la perte des revenus nationaux. Or, ces revenus, qu'ils proviennent des abonnements ou des annonceurs, sont en majorité l'addition de dizaines de petits montants (20 $, 30 $, 200 $, etc.), qui ont été générés par une minuscule équipe d'employés, tous à temps partiel.

- Dépenses

Si le déficit n'a été que de 360 $ en 2015, c'est aussi parce que nous avons comprimé tous les postes de dépenses sur lesquels nous avions le contrôle, tels les déplacements (31 $ en 2015) ainsi que les frais de représentation. À compter de février 2015, les heures de travail de la petite équipe de deux employées à temps partiel ont même été réduites à moins de 40 heures au total.

La suite?

Le Gaboteur a passé le cap de la trentaine. Il a presque tous les ingrédients essentiels pour vieillir en santé et en beauté : l'appui d'un lectorat et de partenaires associatifs et scolaires fidèles; des employés compétents ainsi qu'un réseau de collaborateurs allumés et enracinés dans un nombre grandissant de régions. Nous avons aussi plein d'idées pour augmenter et diversifier les revenus de l'organisme, notamment en misant sur le fort potentiel d'abonnement dans les écoles anglophones et par des adultes bilingues, en allant chercher de nouveaux annonceurs de la province et également, en faisant appel à quelques mécènes.

Mais ces démarches requièrent du temps de travail et plus d'investissement en outils promotionnels, deux ingrédients qui font actuellement défaut. C'est pour lever ces obstacles que nous avons demandé à Patrimoine canadien une hausse importante de sa contribution au financement de base de l'organisme au cours des trois prochaines années. Notre appel sera-t-il entendu? À suivre.

Jacinthe Tremblay, directrice générale et responsable de la rédaction

---

Conseil d'administration au 31 mars 2015

Hugo LeBlanc, président
Martin Sévigny, secrétaire
Adrienne Pratt, trésorière
Nancy Boutin, directrice
(poste vacant), directrice

Employées au 31 mars 2015

Jacinthe Tremblay, directrice générale et responsable de la rédaction
Andréanne Couture, adjointe administrative

Pages UNE des éditions publiées en 2014-2015

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
La lecture en partage

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Il y a 30 ans. Vraiment ?

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
1 000 personnes. Un même cri du cœur.
Non aux préjugés en santé mentale

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
« Avant l'université, je n'avais pas d'intérêt pour l'art »

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Il était une fois...
Jack, Ti-Jean,
et leurs dulcinées

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Des mummers bientôt sur une scène parisienne

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Le Nord au cœur et le cœur au Nord

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Bon Débarras en tournée

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Peut-on, vraiment, rire de tout ?

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Si loin et si près d'ici la Louisiane...

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Notre panier d'épicerie
un grand dossier du Gaboteur
$65

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Qui dit mieux pour mordre dans l'hiver ?

Le Gaboteur
www.gaboteur.ca
Choix déchirant ?

Prévisions budgétaires 2015-2016

Revenus			
FONCTIONNEMENT		Sous-total	Total
Gouvernement fédéral			
PCH	70 000,00 $		
Fonds périodiques	4 500,00 $	74 500,00 $	
Revenus autonomes			
Publicité	66 200,00 $		
Abonnements	12 000,00 $		
Autres	4 300,00 $	82 500,00 $	157 500,00 $
PROJETS SPÉCIAUX			
Bande dessinée			
Ministère de l'Éducation TNL	2 750,00 $		
SAIC	5 000,00 $	7 750,00 $	
Le Gaboteur en classe			
Patrimoine canadien	8 730,00 $	8 730,00 $	16 480,00 $
Total des revenus			173 980,00 $
Dépenses			
FONCTIONNEMENT			
Salaires et charges	67 500,00 $	**67 500,00 $**	
Production du journal			
Impression	38 500,00 $		
Cachets pigistes	12 300,00 $		
Frais de montage	10 000,00 $		
Envois postaux	4 400,00 $		
Édition numérique	1 400,00 $		
Site Internet	2 500,00 $	69 100,00 $	
Opérations			
Loyer	6 500,00 $		
Assurances	4 300,00 $		
Abonnements-représentation	2 500,00 $		
Taxes municipales	500,00 $		
Téléphone et Internet	1 100,00 $		
Articles de bureau et poste	700,00 $		
Publicité et promotion	800,00 $		
Frais bancaires	1 100,00 $		
Vérification comptable	5 350,00 $		
Tenue de livres	3 800,00 $		
Divers	500,00 $	27 150,00 $	163 750,00 $
PROJETS SPÉCIAUX			
Bande dessinée + Gaboteur en classe		16 480,00 $	16 480,00 $
Total des dépenses			**180 230,00 $**
EXCÉDENT(DÉFICIT)			**-6 750,00 $**